

Pièces justificatives obligatoires à fournir selon le cas :

Une vente

Copie de la carte d'identité
Copie de l'attestation de propriété (murs si commerce)

Une succession

Copie de la carte d'identité
Copie de l'acte de décès Copie de l'acte de succession/attestation de propriété

Une location, précisez : Appartement Local (commerce) Bureau Maison

Copie de la pièce d'identité (du gérant si commerce ou bureau)
Copie du bail de location des murs
Autorisation écrite du propriétaire pour que l'abonnement soit à votre nom
Copie de l'état des lieux

Syndic bénévole ou agence gestionnaire d'une copropriété (ou SDC) :

Copie de la pièce d'identité
Mandat de gestion ou copie de l'assemblée générale

Fait à _____ Le

Signature

Commentaires :

.....

.....

.....

.....